

PRÉSENTATION DU PROJET

« S'engager ensemble pour un
quartier plus convivial »

Projet élaboré dans le cadre du Programme
QUARTIERS 21



“*S'engager ensemble pour un quartier plus convivial*” est un projet porté par la Concertation en développement social de Verdun qui vise à intervenir sur certains espaces à Verdun, sur l'environnement bâti, en vue de tendre vers un quartier plus durable

Depuis le mois d'octobre 2010, un comité de travail de la Concertation en Développement Social de Verdun se penche en effet sur la question du développement durable à Verdun. Un important travail de diagnostic et de consultation a été fourni et a abouti à l'élaboration de ce projet ; projet déposé dans le cadre du programme Quartiers 21.

Quartiers 21 est un programme de la Ville de Montréal et de la Direction de la Santé Publique qui finance des actions concrètes en matière de développement durable. Sur l'ensemble de Montréal, quatre quartiers sont sélectionnés et financés sur une période de 3 ans (2012 à 2014). À la suite d'une lettre d'intention déposée en mai 2011, document qui présentait notre projet, le dossier verdunois a été retenu.

L'objectif de ce document est donc de présenter les grandes lignes du projet “*S'engager ensemble pour un quartier plus convivial*”.



Le programme Quartiers 21

Quartiers 21 est un programme de la Ville de Montréal et de la Direction de la Santé Publique de Montréal qui vise à soutenir l'implantation, à l'échelle locale, de projets favorisant le développement de quartiers durables. L'objectif est de mobiliser les acteurs concernés par les trois dimensions du développement durable (économique, social et environnemental) afin de mettre en œuvre des actions concrètes qui doivent porter prioritairement sur « l'environnement bâti » (tout ce qui est aménagé par l'intervention humaine). La concertation des acteurs-clés et la mobilisation de la communauté apparaissent comme des stratégies à privilégier pour mettre en œuvre de tels projets. Il s'agit d'un programme qui s'échelonne sur trois ans.

Ce programme répond aux orientations du Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise et s'appuie sur les principes définis dans la Loi sur le développement durable.

Quartiers 21 est en fait une déclinaison à l'échelle des quartiers montréalais de l'Agenda 21. L'Agenda 21 est aujourd'hui encore considéré comme le guide de mise en œuvre des principes du développement durable pour le 21^{ème} siècle ; guide élaboré lors de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui a eu lieu en 1992 à Rio de Janeiro.

Bien que local, notre projet s'inscrit donc dans une mouvance qui dépasse largement les cadres verdunois et même montréalais.



La démarche verdunoise

Depuis octobre 2010, un comité de travail « développement durable » a été mis en place au sein de la Concertation en Développement Social de Verdun. Il est composé de représentants de la Concertation en développement social de Verdun, d'Action Prévention Verdun, des Comptoirs urbains Tera ter, de la Maison de l'environnement, de la Société de Développement Commercial de la Promenade Wellington, de l'arrondissement de Verdun et du CSSS Sud-Ouest-Verdun.

Le comité a tout d'abord élaboré un état des lieux du quartier en matière de développement durable ; afin notamment de faire ressortir certaines problématiques et de délimiter un périmètre sur lequel il souhaitait intervenir. Plusieurs consultations des acteurs verdunois et des citoyens ont été organisées. En s'appuyant sur ce diagnostic effectué, le comité a ensuite élaboré un projet susceptible de répondre aux préoccupations, aux problématiques ressorties.

À la fin du mois de mai 2011, une lettre d'intention présentant les grandes lignes de notre projet a été déposée auprès de la Ville de Montréal et de la Direction de la Santé Publique. Notre projet a été sélectionné parmi de nombreuses autres demandes ; nous avons été invités à approfondir la réflexion et élaborer un projet détaillé pour la fin du mois de septembre. Début novembre, nous recevions la confirmation du financement du programme Quartiers 21 pour les années 2012 - 2014.



Le mode de gestion du projet

« S'engager ensemble pour un quartier plus convivial » est un projet de la Concertation en développement social de Verdun. Un grand nombre d'acteurs ont cependant participé activement à l'élaboration du projet et vont s'investir dans la mise en œuvre des activités prévues.

- **Le porteur du projet : la Concertation en développement social de Verdun (CDSV)**

La CDSV agit comme le porteur du projet ; c'est elle qui coordonne et assure la gestion du projet et du budget, qui effectue un suivi auprès des bailleurs et partenaires...

Description de la CDSV

La Concertation en développement social de Verdun est un regroupement d'acteurs de toutes les sphères d'activités à Verdun. Ils représentent les organismes communautaires, les commissions scolaires, les institutions de santé et services sociaux, l'arrondissement, les communautés ethnoculturelles, le milieu de la culture, la sécurité publique et civile, le milieu politique, le milieu économique et enfin, les citoyens. Sa mission est de travailler activement, en collaboration et en concertation avec les différentes instances, à l'amélioration des conditions de vie, au bien-être de la population et à l'élimination de la pauvreté en tant que projet de société.

- **Le comité de pilotage du projet Quartiers 21**

Le comité de pilotage aura principalement pour mission de mettre en œuvre le plan d'action. Il est composé de :

- ✓ Action Prévention Verdun

Action prévention Verdun est mandataire d'un Centre communautaire intergénérationnel et du programme montréalais Tandem. L'organisme fonde ses interventions en sécurité urbaine sur une approche situationnelle et multiplie ses actions en développement social, permettant ainsi de lutter contre les causes profondes de la criminalité et de la victimisation.

- ✓ La Maison de l'environnement de Verdun

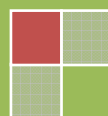
La Maison de l'environnement se veut un lieu de promotion des bonnes pratiques environnementales, notamment en ce qui concerne la gestion responsable des matières résiduelles. Ces objectifs sont notamment la sensibilisation de la population et, à moyen terme, la responsabilisation des citoyens envers leur environnement immédiat.

- ✓ La Société de Développement Commercial de la Promenade Wellington

La Société de développement commercial Wellington est un organisme à but non lucratif qui a pour but de promouvoir le développement des affaires sur la rue Wellington et par conséquent de contribuer au dynamisme économique de l'arrondissement de Verdun. Située au cœur de la ville de Verdun, la promenade Wellington s'étend du boulevard Lasalle à l'est à la 6^{ème} avenue à l'ouest. La mission de la SDC Wellington est de soutenir les deux cent cinquante commerçants de la rue Wellington dans leur développement d'affaires.

- ✓ Le CSSS Sud-Ouest-Verdun

- ✓ L'Arrondissement de Verdun



Le périmètre d'intervention

Notre projet vise un espace particulièrement problématique : les abords des métros Verdun et De l'Église. Ce choix s'appuie sur divers facteurs.

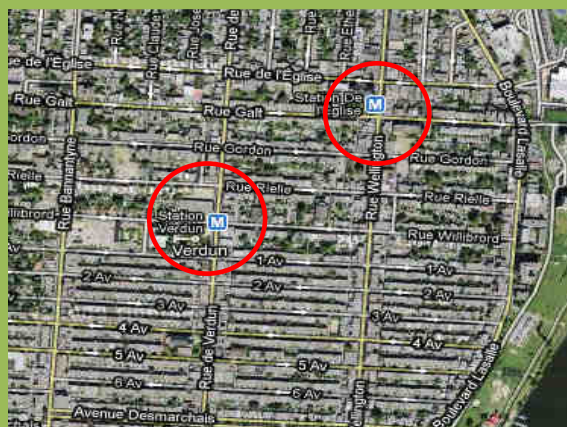
Il s'agit de secteurs névralgiques, qui cumulent plusieurs dysfonctionnements et problèmes :

- ils sont perçus négativement pour diverses raisons : cadre bâti dégradé, malpropreté, sentiment d'insécurité...,
- il s'agit de secteurs défavorisés socialement et matériellement, certains étant identifiés comme « très défavorisés »,
- ils sont aussi affectés par le phénomène d'îlots de chaleur.

Les métros sont pourtant des lieux « stratégiques » en matière de transport. Ce sont des zones de transfert modal : les résidents y convergent à pied, en vélo, en autobus ou en voiture afin de changer de mode de transport. Les métros De l'Église et Verdun sont également tous deux à proximité immédiate d'édifices ou lieux importants : écoles primaires (Lévis-Sauvé, Notre-Dame-Des-Sept-Douleurs), Mairie d'arrondissement, rue Wellington (une des principales artères commerciales).

En d'autres termes, il s'agit de secteurs fortement fréquentés mais qualifiés de peu attrayants et peu appréciés par les résidents.

Notre projet ne concerne pas uniquement les édicules des métros mais englobe certains espaces situés à proximité : le Parc du Souvenir, l'espace vert derrière l'Église Notre-Dame-Des-Sept-Douleurs...



Les objectifs du projet

L'objectif général du projet est de **développer et aménager des lieux de vie conviviaux aux abords des métros et favoriser leur accessibilité par le transport actif.**

Il vise donc à intervenir sur ces espaces particulièrement problématiques, les abords des métros afin de favoriser leur appropriation par les Verdunois, tout en encourageant les déplacements actifs.

Il est composé de deux axes intimement liés :

- Le développement de lieux de vie aux abords des métros,
- La réalisation de corridors de déplacements actifs autour de ces lieux de vie.

Il se déroule en deux temps :

- **Une première phase de consultation / participation.** Une démarche axée sur le développement durable doit s'appuyer sur la mobilisation de l'ensemble de la communauté (acteurs de différentes sphères d'activité, citoyens...). Nous avons donc prévu d'intégrer les citoyens et acteurs verdunois dans les différentes réflexions qui aboutiront à des interventions concrètes sur l'environnement bâti. Notre projet s'appuie en effet sur une importante démarche de participation citoyenne qui vise à définir collectivement des pistes de solution et propositions d'intervention sur le cadre bâti. En plus de répondre aux principes de développement durable, le fait d'intégrer les citoyens en amont des réflexions ou projets va faciliter la réappropriation de ces sites.
- **Une seconde phase de réalisation.** Il s'agit de réaliser concrètement certaines interventions sur le cadre bâti, certains aménagements : verdissement, mobilier urbain, aménagements sécuritaires....

Objectifs spécifiques :

- 1- accroître la mobilisation des résidents et acteurs verdunois dans l'amélioration de leur cadre de vie en développant des mécanismes de participation et de consultation ;
- 2- augmenter la fréquentation et l'appropriation par les citoyens de certains espaces aux abords des métros en s'assurant qu'ils soient sécuritaires et accessibles ;
- 3- augmenter les déplacements actifs à destination ou en partance des métros ;
- 4- augmenter l'accessibilité des commerces de proximité par : une contribution à la revitalisation de la rue Wellington et la consolidation du point d'approvisionnement en fruits et légumes (tenue des marchés saisonniers) situé au Parc du Souvenir ;
- 5- lutter contre les îlots de chaleur en augmentant le verdissement du secteur.

